

8èmes RENCONTRES FISCALES DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NÎMES

- Vendredi 31 mars 2023 -

« Le Rescrit Fiscal »



PROGRAMME

13H00-13H15 : Accueil des participants

13H15-13H35 : Propos d'introduction et analyse commentée de l'activité juridictionnelle fiscale du Tribunal administratif de Nîmes au cours de l'année 2022 (M. Cirefice, Président du tribunal).

Echanges avec les participants

13H50-14H05 : L'actualité jurisprudentielle fiscale du Tribunal administratif de Nîmes au cours de l'année 2022 (M. Peretti, Président de la 3^{ème} Chambre du tribunal, chargée des affaires fiscales)

Echanges avec les participants

14H20-14H40 : L'examen des rescrits par l'administration fiscale (Mme Charnoz, Cheffe de la Division Affaires juridiques, pôle juridictionnel et Contrôle fiscal à la DDFIP du Gard) : Enjeux et modalités pratiques

Echanges avec les participants

14H55-15H15 : Le contrôle juridictionnel du recours contre les rescrits : le point de vue du juge administratif (M. Parisien, magistrat en charge des affaires fiscales au Tribunal administratif de Nîmes)

Echanges avec les participants

15H30-15H50 : La pratique du rescrit fiscal par le contribuable : le point de vue du praticien (Me Serpentier, Avocat Associé Spécialiste en Droit Fiscal - SCP Alcade & Associés, Délégué régional Occitanie de l'IACF)

Echanges avec les participants

16H05-16H25 : Mise en perspective historique et d'analyse des lignes de force du rescrit (Mme Bas, maître de conférences en droit fiscal à l'Université d'Avignon Pays de Vaucluse)

Echanges avec les participants

16H40 : Conclusion des débats (M. Cirefice, Président du tribunal).

Rencontres accessibles sur invitation, ou après inscription auprès de l'Ecole des avocats centre-sud (EDACS) pour les avocats ou du Tribunal administratif de Nîmes pour les membres de la juridiction administrative sur greffe.ta-nimes@juradm.fr